

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOGÉÉCOM
22 octobre 2013

Ordre du jour :

0. Procédures d'ouverture

- 0.1 Ouverture
- 0.2 Præsidium
- 0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 0.4 Lecture et adoption du procès-verbal
- 0.5 Avis de motion

1. Charte de la SOGÉÉCOM

2. Plan d'action politique

- 2.1 Local
- 2.2 National

3. Procédures de clôture

- 3.1 Questions à l'exécutif
- 3.2 Varia
- 3.3 Levée

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

Proposition d'ouverture à 12h35.

Proposée par Béatrice Gervais-Bergeron

Appuyée par Émilie Gagné

Adoptée à l'unanimité

0.2 Præsidium

Que le président et la secrétaire de l'Assemblée soient respectivement Jean-Michel Savard et Maxine Bouchard.

Proposée par Béatrice Gervais-Bergeron

Appuyée par Gabriel Auclair

Adoptée à l'unanimité

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour soit le suivant :

0. Procédures d'ouverture
 - 0.1 Ouverture
 - 0.2 Praesidium
 - 0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 0.4 Lecture et adoption du procès-verbal
 - 0.5 Avis de motion
1. Charte de la SOGÉÉCOM
2. Plan d'action politique
 - 2.1 Local
 - 2.2 National
3. Procédures de clôture
 - 3.1 Questions à l'exécutif
 - 3.2 Varia
 - 3.3 Levée

Proposée par Mathieu M. Coté

Appuyée par Camille Gagné

Adoptée à l'unanimité

0.4 Lecture et adoption du procès-verbal

Que l'on adopte le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 septembre 2013.

Proposée par Béatrice Gervais-Bergeron

Appuyée par Élisabeth Lapierre

Adoptée à l'unanimité

0.5 Avis de motion

1. Charte de la SOGÉÉCOM

Reprise d'avis de motion :

Que l'on adopte la Charte telle que proposée par le comité de révision de la charte le 10 avril 2013.

Proposée par Béatrice Gervais-Bergeron

Appuyée par Jean-Daniel Goulet

Adoptée à l'unanimité

2. Plan d'action politique

2.1 Local

Que la SOGÉÉCOM exerce de la pression sur l'administration pour que celle-ci crédite le programme EXPLORE pour le deuxième cours d'anglais qui est un préalable pour l'obtention d'un DEC.

Proposée par Julien Gagnon-Ouellette

Appuyée par Gabriel Daoust

Adoptée à l'unanimité

Que la campagne annuelle de la SOGÉÉCOM soit de faire pression auprès de l'administration afin de satisfaire, à l'aide d'une entente asso-collège, les revendications suivantes :

- 1) Reconnaissance et Autodétermination
 - La reconnaissance des mandats d'Assemblée générale de la part de l'administration
 - Souveraineté face aux politiques du collège
 - Interdire le droit de regard de l'administration sur les étudiants élus au CA
 - Que les représentants de la vie étudiante ne puisse venir que sur invitation au conseil des organismes
 - Que l'administration reconnaisse immédiatement le droit de grève au moment où elle est adoptée dans le cadre d'une assemblée générale
- 2) Droit matériel de la SOGÉÉCOM
 - Avoir la priorité pour la réservation de locaux d'assemblée générale
 - Une priorité de réservation sur le kiosque E dans le foyer, y compris lors de réservations massives
 - avoir accès aux messages et à l'actualité de l'omnivox
 - Accès à plus de babillards et affirmation du droit d'affichage
 - Avoir automatiquement accès à un kiosque lors de portes-ouvertes
- 3) Locaux- Village des organismes
 - Qu'une consultation soit de mise si l'administration veut opérer des changements au sein des locaux et des organismes suivant : SOGÉÉCOM; GEM; TDU; CREM; Entrepôt; Danse; FRAC; Plein Air; Photo; Photocopieuse
 - Que l'on puisse s'autodéterminer à l'intérieur des locaux mentionnés ci-haut
 - Avoir un accès ILLIMITÉ à nos locaux
- 4) Amélioration de la démocratisation et de l'accessibilité des Assemblées générales
 - Obtenir une banque d'heures de levées de cours pour allonger les pauses communes lors d'assemblées générales
 - Qu'il n'y ait pas de pénalités pour les étudiants désireux d'aller à l'AG qui auraient une conférence obligatoire en même temps

Que la SOGÉÉCOM lance une pétition visant à démontrer l'appui des étudiants et des étudiantes à ces revendications.

Que l'on entame une escalade des moyens de pression.

Que l'on donne jusqu'à février 2014 à l'administration du collège pour satisfaire nos demandes.

Proposée par Béatrice Gervais-Bergeron

Appuyée par Élisabeth Lapierre

Propositions d'amendements :

Que l'on ajoute le local des archives dans la liste de revendications des locaux de la SOGGÉCOM.

Proposée par Béatrice Gervais-Bergeron

Appuyée par Gabriel Auclair

Adoptée à l'unanimité

Que la SOGGÉCOM revendique davantage de locaux (dans le point 3) Locaux-Village des organismes).

Proposée par Émilie Gagné

Appuyée par Jean-Daniel Goulet

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale amendée :

Que la campagne annuelle de la SOGGÉCOM soit de faire pression auprès de l'administration afin de satisfaire, à l'aide d'une entente asso-collège, les revendications suivantes :

1) Reconnaissance et Autodétermination

- La reconnaissance des mandats d'Assemblée générale de la part de l'administration
- Souveraineté face aux politiques du collège
- Interdire le droit de regard de l'administration sur les étudiants élus au CA
- Que les représentants de la vie étudiante ne puisse venir que sur invitation au conseil des organismes
- Que l'administration reconnaisse immédiatement le droit de grève au moment où elle est adoptée dans le cadre d'une assemblée générale

2) Droit matériel de la SOGGÉCOM

- Avoir la priorité pour la réservation de locaux d'assemblée générale
- Une priorité de réservation sur le kiosque E dans le foyer, y compris lors de réservations massives
- avoir accès aux messages et à l'actualité de l'omnivox
- Accès à plus de babillards et affirmation du droit d'affichage
- Avoir automatiquement accès à un kiosque lors de portes-ouvertes

3) Locaux- Village des organismes

- Qu'une consultation soit de mise si l'administration veut opérer des changements au sein des locaux et des organismes suivant : SOGGÉCOM; GEM; TDU; CREM; Entrepôt; Danse; FRAC; Plein Air; Photo; Photocopieuse; Archives
- Que l'on puisse s'autodéterminer à l'intérieur des locaux mentionnés ci-haut

- Que l'on revendique davantage de locaux
 - Avoir un accès ILLIMITÉ à nos locaux
- 4) Amélioration de la démocratisation et de l'accessibilité des Assemblés générales
- Obtenir une banque d'heures de levées de cours pour allonger les pauses communes lors d'assemblés générales
 - Qu'il n'y ait pas de pénalités pour les étudiants désireux d'aller à l'AG qui auraient une conférence obligatoire en même temps

Que la SOGÉÉCOM lance une pétition visant à démontrer l'appuie des étudiants et des étudiantes à ces revendications.

Que l'on entame une escalade des moyens de pression.

Que l'on donne jusqu'à février 2014 à l'administration du collège pour satisfaire nos demandes.

Adoptée à l'unanimité

2.2 National

Considérant que l'irruption du débat sur la Charte des valeurs québécoises du Parti Québécois dans l'espace public détourne l'attention de la population des enjeux entourant l'austérité;

Considérant que certaines associations étudiantes proposeront en congrès de l'ASSÉ une double campagne à la fois sur l'austérité et la Charte des valeurs québécoises;

Considérant les ravages importants de l'austérité dans des milieux comme ceux de l'éducation, des services sociaux, de la culture, de l'environnement et du travail.

Que la campagne de l'ASSÉ porte exclusivement sur l'austérité.

Que la SOGÉÉCOM participe à la manifestation du 15 novembre contre l'austérité, organisée par le Conseil Régional de l'ASSÉ à Montréal, ainsi qu'aux manifestations qui suivront.

Proposée par Émilie Gagné

Appuyée par Hadrien Daigneault-Roy

Adoptée à l'unanimité

3. Procédures de clôture

3.1 Questions à l'exécutif

3.2 Varia

3.3 Levée à 13h27

Participation aux tours de parole :

: 0 hommes (%) 0 femmes (%)

: 0 homme (%) 0 femme (%)

: 0 hommes (%) 0 femme (%)

: 0 hommes (%) 0 femme (%)

: 0 hommes (%) 0 femme (%)

Sur l'ensemble de l'assemblée générale : 15 hommes (36,6%) 26 femmes (63,4%)